

# COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201121-20230912-2023\_28-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023/28

Nombre de Conseillers

En exercice : **11**

Présents : 9

Votants : 9

**L'an DEUX MILLE VINGT TROIS**

**Le DOUZE SEPTEMBRE**

**Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

**Date de convocation du C.M. : 29/08/2023**

**Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, FRANÇOIS Yannick, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.**

**Absents excusés : Carole DECHAVANNE, Chantal DESMOUSSEUX**

**Secrétaire : Jean DONNARS**

**Délibération publiée le / /2023**

### CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES ET RURALES

Monsieur le Maire explique à son Conseil que l'actuel tableau de classement des différentes voies communales et rurales date de 2014. Plusieurs chemins ruraux sont devenus chemins communaux obligeant à revoir leur classement.

Il porte donc à la connaissance de son conseil le nouveau tableau réactualisé, avec un nouveau linéaire :

- de **voies communales à caractère de chemins à 29,454 Km**, au lieu de 26,661 Km
- de voies communales à caractère de rues inchangé à 1 236 ml
- de voies communales à caractère de places publiques inchangé à 2 870 m<sup>2</sup> (574 ml)

**D'où une longueur totale de : 31,264 Km**

Le classement des chemins ruraux est donc revu en conséquence et son nouveau linéaire passe à **27,721 Km**, au lieu de 30,514 Km.

Le conseil municipal, ouï l'exposé de son Maire, et après avoir pris connaissance des pièces du dossier, et en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité des membres présents, le classement des voies précitées, actualise le tableau de classement joint, et approuve la nouvelle carte correspondante.

Fait à JARNOSSE, le 12 septembre 2023

Le Maire,  
**Jean-Marc LOMBARD**



Le Secrétaire de séance,  
**Jean DONNARS**

